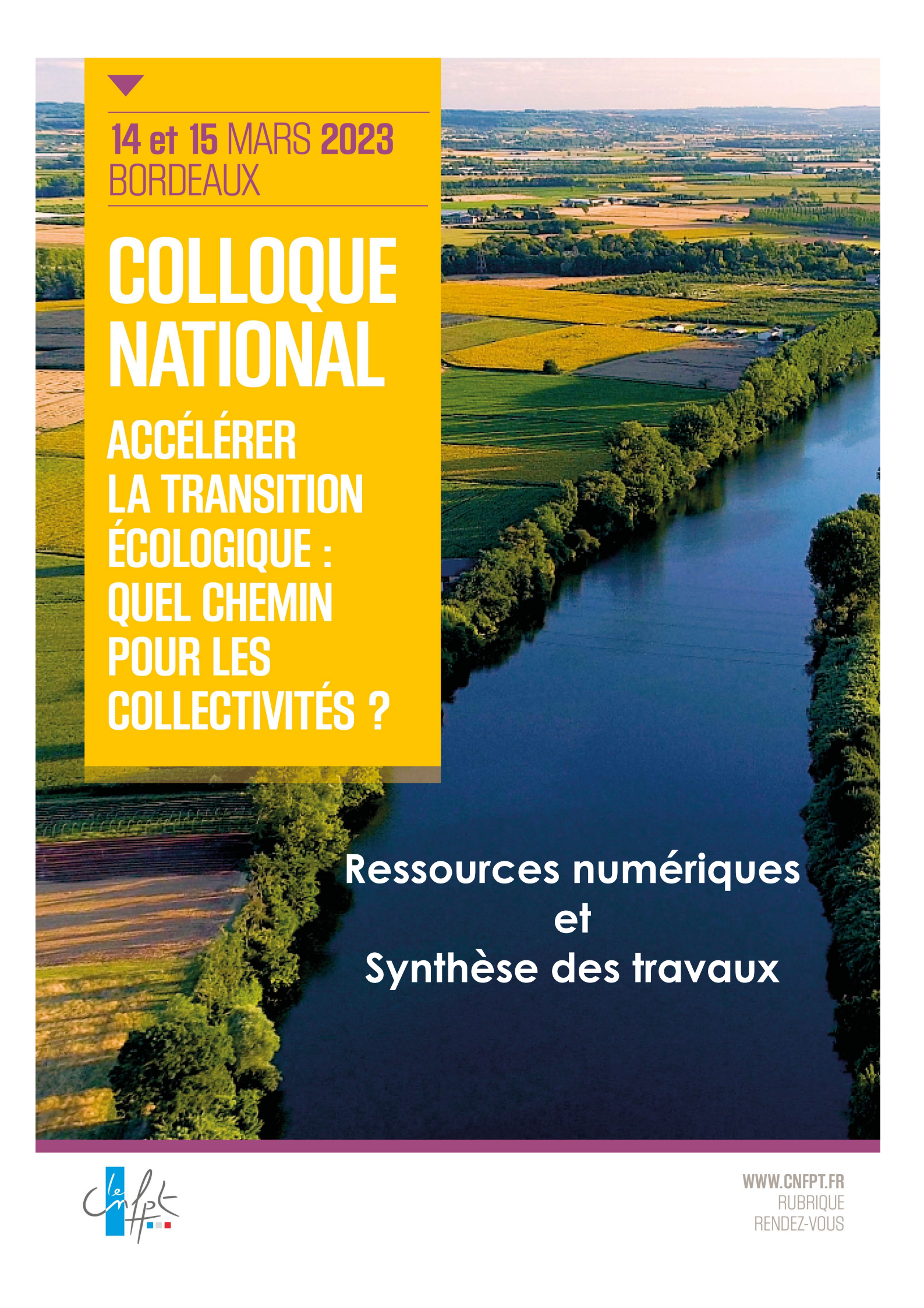




14 et 15 MARS 2023
BORDEAUX

COLLOQUE NATIONAL

ACCÉLÉRER
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE :
QUEL CHEMIN
POUR LES
COLLECTIVITÉS ?

Ressources numériques
et
Synthèse des travaux

Avant-propos

Le CNFPT, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, a organisé, les 14 et 15 mars 2023 à Bordeaux, un colloque national intitulé :

**« Accélérer la transition écologique :
quel chemin pour les collectivités locales ? ».**

Destinée aux dirigeants territoriaux, cette manifestation a posé la question de la définition d'une trajectoire commune des collectivités, pour agir encore plus rapidement et efficacement.

Par des échanges entre pairs, des conférences, des ateliers et un village des initiatives où plus de soixante-dix collectivités ont présenté leurs réalisations concrètes, chaque participant a contribué à cette réflexion.

Pour capitaliser les échanges entre les professionnels et poursuivre la réflexion, ce document vous donne accès à de nombreuses vidéos sur les initiatives et les conférences, ainsi qu'aux interviews d'intervenants et synthèses des temps forts du colloque.

Allocution de bienvenue

Pierre HURMIC
Maire de Bordeaux



Cette allocution de bienvenue fut l'occasion pour Pierre Hurmic de rappeler le rôle des dirigeants territoriaux dans la transition écologique, les ambitions de la ville de Bordeaux en la matière, ainsi que la mission des agents territoriaux et du service public pour conduire cette transition.

"C'est avec votre énergie, vos compétences, votre inventivité que se préparent les décisions que prennent les élus pour faire de la ville de demain une ville plus viable, plus soutenable.... A Bordeaux nous nous efforçons de faire de notre ville, une ville en 3D, c'est-à-dire une ville en 3 dimensions : une ville durable, désirable

décarbonée... Alors que le rapport du GIEC a souligné le caractère décisif des trois prochaines années pour limiter les conséquences du dérèglement climatique, votre génération d'agents publics a sur les épaules une responsabilité considérable. Merci pour cela, nous comptons beaucoup sur vous, persuadé aussi que nous partageons tous la conviction que le service public, que ce soit le service public d'Etat ou le service public local, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas."

Accédez à la vidéo de l'allocution de bienvenue de Pierre HURMIC, en cliquant [ici](#)

Allocution d'ouverture

François DELUGA
Président du CNFPT



Dans son allocution d'ouverture, François Deluga, Président du CNFPT, a constaté que « nous n'avons plus le luxe de regarder ailleurs puisque les manifestations du changement climatique sont à l'œuvre partout, y compris dans des zones, comme la nôtre en Europe, où jusqu'ici notre climat tempéré nous mettait relativement à l'abri... ». Il a fait part de plusieurs convictions. « C'est au travers de l'action des territoires que peuvent s'inventer et se mettre en œuvre les solutions aux problèmes de notre société... Aujourd'hui, il n'y a aucun temps à perdre. C'est l'ensemble de nos réflexions, approches et décisions qu'il faut désormais penser autour de ce défi, le plus grand que nous n'ayons jamais affronté.... Je crois qu'un monde plus juste passe par un monde plus

respectueux de l'environnement... Il ne sera pas question de mesures techniques, mais de projet de société et d'une relation nouvelle avec le citoyen : comment faire adhérer à la frugalité ? comment intégrer la question des inégalités sociales ? comment faire évoluer les métiers rapidement ? comment intégrer la préparation des crises écologiques ? ».

En conclusion, il a insisté, avec force, sur le fait que « c'est un défi gigantesque mais c'est un défi magnifique que celui de recréer un futur, de réinventer un monde vivable, de réparer notre planète et de pouvoir offrir un héritage digne de ce nom à nos enfants ».

Accédez à la vidéo de l'allocution d'ouverture de François DELUGA, en cliquant [ici](#)

Conférence plénière

“L’action des collectivités territoriales : allier trajectoire de transition écologique et urgence des crises” - le point de vue des élus - conférence plénière

Cette table-ronde a été l'occasion d'un retour d'expérience sur la gestion des crises de cet été, liées au dérèglement climatique (incendie, sécheresse...), qui ont touché particulièrement la Gironde : point de vue des élus sur la gestion de ces crises ; sur les leçons à en tirer pour anticiper ; sur les besoins auxquels élus et agents territoriaux ont dû répondre ; sur la mobilisation des différentes parties prenantes ; sur la prise de conscience. Au-delà de ce focus, cette table ronde a abordé plus largement les approches développées par les collectivités territoriales pour se doter d'une prospective en matière d'écologie et de climat, identifier les impacts sur le territoire et conduire la transition écologique.

Accédez à l'intégralité de la table ronde en cliquant [ici](#)



Jean-Luc GLEIZE, président du conseil départemental de la Gironde, **Delphine JAMET**, adjointe au maire de Bordeaux et **Alain ROUSSET**, président du conseil régional de Nouvelle Aquitaine

Présentation de l'enquête : “Conduire la transition écologique : le point de vue des dirigeants territoriaux”

Quelles sont les tendances à l'œuvre dans les collectivités territoriales sur les enjeux de transition écologique : nouvelles stratégies et priorités des politiques publiques locales, gouvernance, difficultés et leviers pour conduire la transition écologique, évolutions internes aux collectivités ? Pour avoir des repères utiles à la construction de vos propres stratégies de territoire et d'organisation, les résultats de l'enquête menée par le CNFPT avec le Cabinet QUALITEST ont donné pour la première fois le point de vue des dirigeants territoriaux des collectivités sur ces questions. Les dirigeants territoriaux et associations ont commenté ces résultats au vu de leurs expériences et perception des enjeux actuels.

Accédez à l'intégralité de la table ronde en cliquant [ici](#)

Accédez à l'intégralité des résultats de l'enquête en cliquant [ici](#)



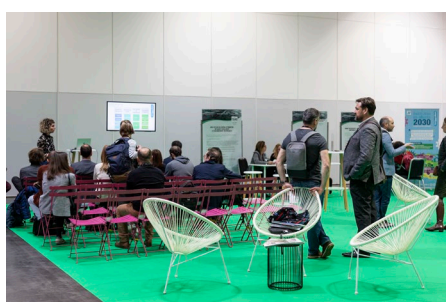
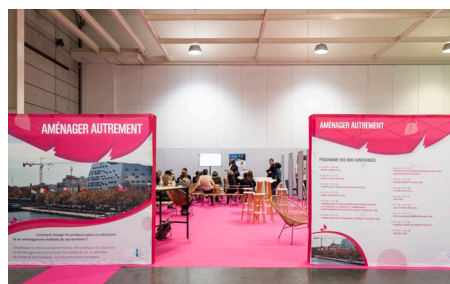
Émilie BOUT, directrice générale des services de la ville de la Rochelle, **Jean-François CURCI**, directeur général des services de Grenoble Alpes Métropole, **Léo NICOLLET**, membre de l'association « une Fonction publique pour la transition écologique », **Florence PELEAU-LABIGNE**, directrice générale des services de la Région Centre-Val de Loire et **Julian PERDRIGEAT**, directeur général de l'association la Fabrique des transitions

Village des initiatives

Le village des initiatives, structuré autour de 6 espaces thématiques, a été l'occasion, pour les participants, de découvrir en un lieu unique et un après-midi, comment les collectivités territoriales conduisent la transition écologique. Des collectivités de toute la France, représentant une diversité de territoires et d'enjeux, ont exposé leurs stratégies et leurs initiatives. Les participants ont échangé avec elles pour repérer les éléments clés du pilotage des transformations qu'elles impulsent.

[Accédez au supplément de Libération présentant différentes initiatives présentes sur ce Village](#)

[Accédez à différents podcasts sur la transition écologique diffusés sur « Fréquence T »](#)



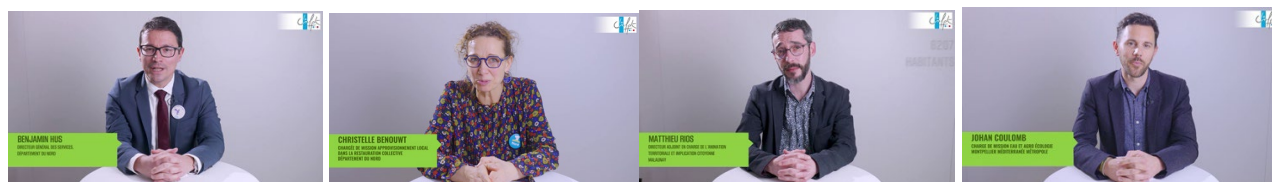
Thème 1 : Administration territoriale en transition



Comment bâtir une administration territoriale au service de la transition écologique et de la résilience ? Des collectivités transforment l'organisation et les processus pour faciliter la conception de la stratégie de transition, sa mise en œuvre et son pilotage, en intégrant l'engagement des agents dans cette dynamique.

CASTANET TOLOSAN (31) - DEPARTEMENT DU LOIRET (45) - DEPARTEMENT DU NORD (59) - LA MOTTE SERVOLEX (73) - MALAUNAY (76) - METROPOLE ROUEN NORMANDIE et ROUEN (76) - PESSAC (33) - REGION GRAND EST - RENNES VILLE et METROPOLE (35) - SAINT-JEAN DE MONTS (85) - TOULOUSE METROPOLE (31) - TOURS (37)

Cliquez pour découvrir quelques initiatives en image



Thème 2 : Planification et prospective post-carbone



Comment engager son projet de territoire dans une démarche prospective, en prenant en compte tous les effets du dérèglement climatique, pour réorienter l'économie et les activités ? Se projeter vers un futur souhaitable dans une société décarbonée où les écosystèmes sont préservés ; des projets de territoire anticipent et organisent l'avenir avec les habitants

ESCOURCE (40) - MARCOUSSIS (91) - LE MENE (22) - METROPOLE DE LYON (69) - NANCY (54) - REMIRE MONTJOLY (973) - REGION CENTRE VAL DE LOIRE - REGION OCCITANIE - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS DU LIBOURNAIS HAUTE-GIRONDE / SIMCVAL (33) - SYNDICAT MIXTE D'ENERGIES, D'EQUIPEMENTS ET DE E-COMMUNICATION DU JURA (39) - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE (37) - VAL DE GARONNE AGGLOMERATION (47)

Cliquez pour découvrir quelques initiatives en image



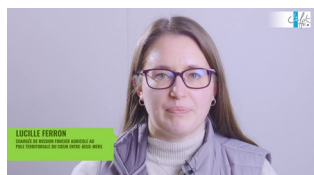
Thème 3 : La transition, l'affaire de tous



Quelles stratégies et quels outils pour mobiliser les habitants et acteurs locaux ? Réussir la transition écologique avec les populations ; des initiatives favorisent l'engagement citoyen et démontrent la force de l'association élus-habitants-experts au service du territoire

CHATEAUROUX METROPOLE (36) - CLERMONT-FERRAND (63) - COMMUNAUTE DE COMMUNES COUTANCES MER ET BOCAGE (50) - COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE (59) - DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS (93) - DRAGUIGNAN (83) -- ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL EST ENSEMBLE (93) - LA CLUSAZ (74) - PARC NATUREL REGIONAL LOIRE ANJOU TOURAINE (49) - PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE (972) - SAINT PIERRE DE FRUGIE (24) - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES, D'ÉQUIPEMENT ET D'ENVIRONNEMENT DE LA NIEVRE – SIEEEN (58) - VENELLES (13)

Cliquez pour découvrir quelques initiatives en image



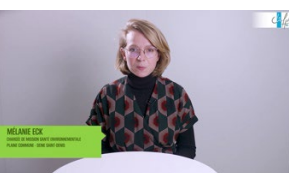
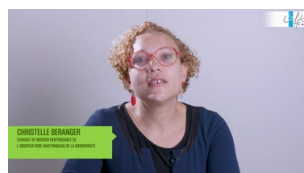
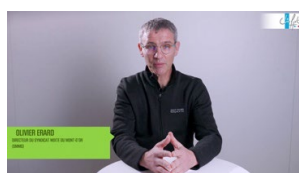
Thème 4 : Aménager autrement



Comment changer les pratiques pour un urbanisme et un aménagement résilient de son territoire ? Développer la résilience des territoires ; des pratiques d'urbanisme et d'aménagement font évoluer les modes de vie, au bénéfice du climat et des habitants, en ville comme en campagne

BASSE-TERRE (971) - BLOIS ET AGGLOPOLYS - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BLOIS (41) - BORDEAUX ET BORDEAUX METROPOLE (33) -- BREST METROPOLE (29) - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LES SORGUES DU COMTAT ET COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX-COMTAT VENAISIN (84) - COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES (44) - COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VILLES SOLIDAIRES DU SUD (974) - DEPARTEMENT DU JURA (39) - LE PRECHEUR (972) - LYON (69) - GIP LITTORAL 2030 (33) - POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES (81) - SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE (34) - SYNDICAT MIXTE DU MONT D'OR (25) - VALENCE (26)

Cliquez pour découvrir quelques initiatives en image



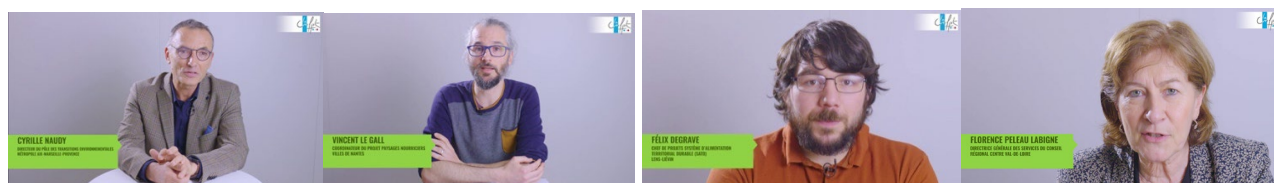
Thème 5 : Une alimentation durable, de qualité et accessible à tous



Comment organiser la transition vers une alimentation durable, de qualité, et accessible ? Garantir une alimentation suffisante et de qualité pour tous ; des territoires osent des solutions durables, favorisent l'entraide et jouent la solidarité villes /campagnes

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE (972) - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LENS LIEVIN (62) - DEPARTEMENT DU NORD (59) - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE NOIRMOUTIER (85) - METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE (13) - MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE (34) - MOUANS SARTOUX (06) - NANTES (44) - NANTES METROPOLIS (44) - POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARLES (13) - POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC (32) - POLE TERRITORIAL COEUR ENTRE DEUX MERS (33) - REGION NORMANDIE

Cliquez pour découvrir quelques initiatives en image



Thème 6 : Santé et bien vivre ensemble



Comment faire de la santé et du bien vivre ensemble une boussole de la transition écologique, pour un avenir désirable pour tous ? Prendre la santé du vivant comme boussole des politiques publiques de transition ; des collectivités misent sur le bien vivre ensemble et sur l'interdépendance de l'homme et de son environnement

DEPARTEMENT DE GIRONDE (33) - DIJON METROPOLE (21) - EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (67) - GERS SOLIDAIRE (32) - GRENOBLE (38) - ROUBAIX (59) - SYNDICAT D'ELIMINATION ET DE VALORISATION DES DECHETS DE MAYOTTE (976) -

Cliquez pour découvrir quelques initiatives en image



Conférences et ateliers

Transition subie, transition choisie ? Relever le défi démocratique

Les débats sur la sobriété subie, sur l'accès à l'eau ou les nouvelles infrastructures énergétiques illustrent l'enjeu d'adhésion sociale à la transition écologique. Comment rendre acceptables et porteurs de sens ces évolutions ? Quelle stratégie d'accompagnement et de mobilisation des habitants et acteurs du territoire ?

Les intervenants ont souligné que le besoin de transformation de nos sociétés qu'implique la transition écologique est plutôt partagé mais lorsque cela touche notre quotidien, des réticences voire des oppositions fortes s'expriment.

La recherche de l'acceptabilité sociale de la transition écologique impose de renouveler les approches de décision en levant des freins d'ordre culturel et psychosociologique liés à l'idée que le progrès social soit synonyme de consommation illimitée.

Ce défi démocratique interroge le rôle des élus et des corps intermédiaires à remettre au centre du jeu au regard des limites des outils de démocratie participative traditionnels.

Les travaux réalisés par le CESE sur l'acceptabilité des infrastructures de transition énergétique et l'accélération du déploiement des ENR, la mise en place de ZFE pour améliorer la qualité de l'air ou encore la transformation du parc de logements pour lutter contre la précarité énergétique illustrent bien l'enjeu de renforcer la participation citoyenne pour atteindre les objectifs fixés par la transition écologique.

Cela requiert une concertation adaptée en amont du bouclage des projets et parfois des mesures d'accompagnement pour ne pas pénaliser les habitants et acteurs économiques les plus fragiles. C'est dans cet esprit que les conventions citoyennes pour la biodiversité et le climat portent l'ambition de faire accepter la transition écologique en rendant les citoyens acteurs sur leur territoire.

Mais le chemin à suivre n'est pas toujours facile à tracer. Les conflits d'usage sur l'accès à l'eau en sont un exemple et montrent que les solutions se situeront souvent à une échelle territoriale de débat dépassant largement celles des communes ou intercommunalités.

Cette conférence a conclu sur l'idée que transition écologique et justice sociale doivent s'articuler pour que les citoyens acceptent les changements.

Claire BORDENAVE, membre du CESE - co-rapporteuse du rapport du CESE « Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ? », **Olivier MARTIN**, directeur général adjoint Pôle Développement - Communauté urbaine de REIMS, **Bruno PAULMIER**, président de l'ADTINET - membre du bureau du Comité 21, président du collège des collectivités territoriales, services de l'Etat et organismes rattachés et **Véronique RAGUSA BARTOLONE**, directrice de l'environnement et de l'écologie urbaine, EPT EST ENSEMBLE



Transition écologique et dimension sociale : comment intégrer la question des inégalités ?

Logement, énergie, alimentation, déplacements, ... les plus modestes sont les premières victimes des renchérissements qu'entraînent le dérèglement climatique et les crises systémiques. Comment rendre socialement compatible la transition écologique ? Comment intégrer la question des inégalités ? Et si la transition écologique, plutôt que d'être vécue comme une nouvelle inégalité sociale et/ou territoriale, était une opportunité pour repenser nos politiques publiques de solidarité ?

Représentants de collectivités, d'associations de lutte contre la pauvreté et d'associations professionnelles analysent les impacts de la transition écologique sur les inégalités sociales.

La transition écologique peut en effet accentuer les vulnérabilités, en restreignant l'accès, par exemple à l'énergie ou aux espaces naturels, ce qui induit une exposition accrue aux risques (qualité de l'air, de l'eau, impacts sur la santé). En matière de logement, les personnes précaires sont également les plus exposées : passoires thermiques, énergie chère... ce qui interroge les moyens à mettre en œuvre pour atténuer ces effets, à court terme (repenser les aides) comme à moyen terme (rénovation thermique).

Cette table ronde a mis en évidence la nécessité de développer les partenariats sur les territoires, pour porter collectivement des projets de lutte contre la précarité et développer des actions vertueuses : tri des déchets, économie circulaire... Enfin, a été pointée la nécessité de mieux écouter et comprendre les différents besoins de la population, et de déconstruire les représentations pour adapter et cibler les aides.

Les collectivités territoriales présentes ont pu mettre en lumière les actions qu'elles portent : approche intégrée à la Métropole de Lyon, engagements pour une administration durable et promotion du zéro déchet dans le département du Nord, diagnostic des vulnérabilités sociales dans le département de Seine-Saint-Denis... Accompagner les personnes dans l'adaptation au changement climatique est devenu un enjeu du travail social.



Corinne AUBIN VASSELIN, directrice générale adjointe, Solidarité, Habitat & Éducation de la Métropole du Grand Lyon, **Cécile CHOLLET**, directrice générale solidarités du Département de Loire-Atlantique, représentante de l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé (ANDAS), **Jeanne DIETRICH**, conseillère technique logement à Union Nationale Interfédérale des Oeuvres Privées Sanitaires et Sociales (UNIOPPS), **Pauline DUBOIS**, directrice des Solidarités et de la Santé, Agglomération de la Ville et CCAS de Pau, présidente de l'association des cadres territoriaux de l'action sociale, **Yann FRADIN**, vice-président d'Emmaüs France au titre de la branche économie solidaire et insertion, directeur de projets et cofondateur de l'association Espaces (membre d'Emmaüs), **Benjamin HUS**, directeur général des services du Département du Nord et **Olivier VEBER**, directeur général des services du Département de Seine-Saint-Denis

Témoignages

Benjamin HUS, directeur général des services – Département du Nord



Olivier VEBER, directeur général des services – Département de Seine-Saint-Denis



Pilotage systémique, posture managériale

Pour atteindre les objectifs de transition écologique, le changement devra être de nature systémique, d'une ampleur sans précédent. Quelles attentes pèsent sur le rôle des dirigeants territoriaux, sur leur posture ? Entre injonctions contradictoires, manque d'alignement et de transversalité interne, difficultés de mobilisation des parties prenantes, quelles compétences managériales développer ? Comment impulser et faire durer la transformation interne comme dans les politiques publiques ?

Pour atteindre les objectifs de la Stratégie nationale Bas carbone, l'ACE a souligné que les collectivités doivent doubler leurs investissements climat, et lever des freins économiques, politiques, organisationnels, managériaux. Pour cela, il faut mobiliser les compétences et les agents de chaque collectivité pour assurer :

1. Le pilotage de sa stratégie climat : l'élaborer, l'animer et la suivre, de manière transverse ;
2. La maîtrise d'ouvrage de ses projets et des investissements ;
3. L'animation territoriale pour accompagner le changement auprès des acteurs, publics comme privés.

Les 4 DG de collectivités ont échangé sur leurs expériences, et fait ressortir :

- L'importance de la mise en **réseau**, interne comme externe, avec les partenaires du territoire comme avec d'autres collectivités ailleurs en France, et l'utilité des formations comme temps d'ouverture et de rencontre entre pairs (ex : cycle supérieur de la transition)
- Le besoin de porter et d'animer la **transversalité**. Quelques exemples de pratiques citées :
 - La constitution de « binômes de la transition », composé d'un expert et d'un explorateur, issus d'un appel à volontaires parmi les agents
 - La constitution d'une cellule d'appui aux projets de transition / transformation, rattachée directement à la Direction générale, et missionnée pour accompagner toutes les directions
- Le besoin d'espaces et des temps de discussion entre les élus et les agents pour travailler la transition dans l'ensemble des politiques publiques, traiter les cas d'injonctions contradictoires, permettre la **régulation** du temps, des conflits d'usage, des intérêts divergents
- Le droit à l'erreur, l'ouverture aux **initiatives**, comme condition de la résilience de l'organisation et facteur de motivation / d'attractivité
- Pour pérenniser la démarche, il faut savoir **renoncer** à des projets, veiller à la qualité de vie au travail et donc ne pas mettre les équipes en surtension permanente (« sobriété managériale »)
- L'utilité de la **mise en récit** positive comme outil de motivation et d'entraînement, permettant de rendre la transition désirable et inspirante, et de travailler l'indispensable sincérité de la démarche et du discours
- L'utilité des démarches de **budget vert** comme outil de mobilisation, de transversalité et de priorisation.



Témoignage

Laurent FUSSIEN - directeur général des services – Ville de Malaunay



Propos entendus lors de la conférence :

« La transition écologique n'est pas une politique sectorielle. On n'y va pas par petits morceaux. Il faut un pilotage à très haut niveau. »

« Quand on s'engage dans une démarche de transition, la vraie ressource, c'est les autres. »

« On ne peut plus composer avec seulement un peu de transversalité : notre rôle de DG est de vivre la transversalité, de l'engager, de lui donner tout son potentiel. »

« La direction générale doit veiller à ne pas sous-estimer le degré de bouleversement de la transition écologique pour nos métiers et nos collectifs. »

« Un espace de transversalité ça ne se prescrit pas. Il faut que dans l'organisation de la collectivité on puisse laisser les rencontres se faire et rendre visible les espaces pour. Les meilleures innovations ne viennent pas d'une note de service. »

« Il faut un leadership distribué ; donner aux équipes la capacité d'agir ; identifier les leaders qui ont une véritable appétence au faire ensemble. »



« Quelles compétences, quelle évolution des métiers nécessaires pour accélérer la transition écologique des territoires ? La compétence des agents, levier pour la transition écologique »

Participer à un atelier en intelligence collective pour se questionner, en tant que dirigeant territorial, sur les dynamiques à impulser dans sa collectivité, les collaborations à trouver ou à créer à l'échelle du territoire, organiser et réaliser les nécessaires montées en compétences, anticiper les évolutions des métiers voilà ce que nous vous proposons ... L'analyse collective des besoins menée pour le projet ITEEnéraire, porté par la Région, le CNFPT, l'ADEME et une dizaine de collectivités territoriales en Centre Val de Loire, sera à votre disposition pour repérer des stratégies globales de formation nécessaires pour conduire la transition écologique. Projet lauréat de l'AMI France 2030, il a pour ambition de former 10 000 agents en région.

« L'atelier « Quelles compétences, quelle évolution des métiers nécessaires pour accélérer la transition écologique des territoires ? » s'est déroulé à deux reprises le 15 mars lors du colloque national du CNFPT à Bordeaux. Il a permis de tester un nouveau jeu de plateau visant à susciter l'échange des cadres dirigeants des CT autour des stratégies de déploiement de la TEE sur les territoires.

Créé pour l'occasion dans le cadre du projet « ITEEnéraire », lauréat de l'AMI CMA France 2030 dont le CNFPT est chef de file en partenariat avec l'ADEME, le CR CVL et 10 collectivités en CVL, le jeu s'est déroulé en 2 étapes :

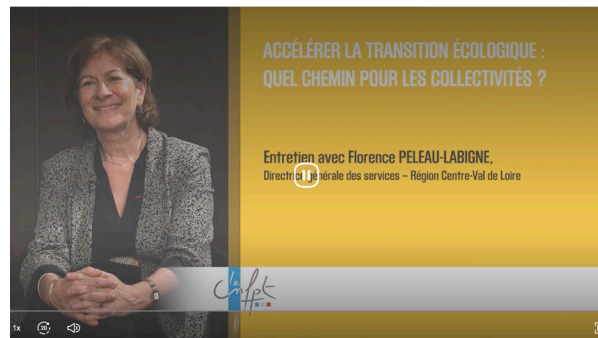
- 1- Choix d'une stratégie de management de la transition et des principales actions à déployer
- 2- Recherche des impacts de cette stratégie sur les métiers et proposition de leviers de développement des compétences

Près de 160 participants très intéressés par la forme ludique de l'atelier ont pu expérimenter le jeu avec le soutien d'une dizaine de facilitateurs. Les deux ateliers ont donné lieu à des débats et à des échanges de qualité nourrissant la réflexion de chaque participant. L'investissement dynamique des participants dans l'exercice et l'intérêt qu'ils ont manifesté pour utiliser le jeu dans leurs collectivités démontrent la pertinence de cette méthode ludopédagogique.

Cette première expérimentation sera suivie d'un développement pour permettre un usage plus vaste de cette nouvelle ressource.

Témoignage

Florence PELEAU-LABIGNE, directrice générale des services – Région Centre-Val de Loire



Innovations et transition écologique

Accélérer la transition écologique dans les territoires et trouver les pistes d'actions pertinentes repose sur la capacité des acteurs locaux à créer, imaginer et proposer les innovations dont nous avons besoin. Des innovations qui doivent toutefois être repensées tant dans leur finalité, que dans leur approche ou leur démarche pour être compatibles avec les enjeux de transitions écologique et sociale, et permettre l'écriture d'un récit commun.

Un voyage en 3 temps pour embarquer les participants dans la mise en récits des projets de territoire et la conduite du changement systémique

TEMPS 1 : On s'immerge ensemble en 2043 : libérer les imaginaires pour se projeter sur un territoire zéro carbone et le représenter graphiquement ensemble ; être attentifs aux ressentis et aux expériences vécues, confronter les points de vue et arriver sur un projet commun dans un temps contraint...C'est possible ! C'est le défi que les participants ont relevé pendant cette première partie.

TEMPS 2 : C'est possible, et certains l'ont fait ! Des témoignages inspirants :

Expériences de mise en récits de projet (Métropole du Grand Lyon), de conduite du changement systémique avec les habitants et les agents (Commune de Pessac), ou, d'utilisation d'outils innovants, pour embarquer les acteurs du territoire et favoriser les coopérations (Commune de Bagneux, Commune de Cenon) : nos 4 intervenants ont inspiré les participants avec le récit de leurs projets innovants et leur retour d'expérience.

TEMPS 3 : En synthèse, construire un récit collectif c'est...

Une Trajectoire : être d'accord sur le destin commun qu'on veut atteindre

- 1 Une Communication honnête : qui permet d'accueillir les récits différents et d'embarquer tout le monde
- 2 L'implication : concrète et active des habitants au projet et à sa mise en œuvre sur la base d'un « chacun fait sa part »
- 3 De la coopération : être capable de définir ensemble ce qu'on veut, d'avoir des objectifs partagés
- 4 De l'évaluation : pour mesurer ce qui change dans la vie des gens, qui favorise le sentiment d'appartenance et permet d'être inspirants pour les autres ! »



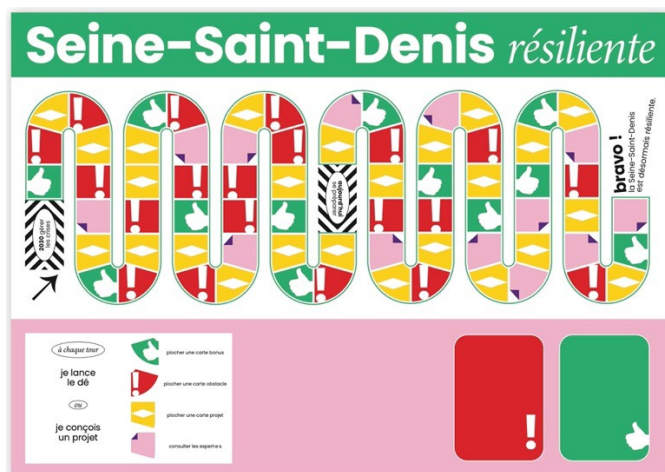
Le jeu sérieux de la résilience territoriale : mettre en capacité les agents pour inventer collectivement des réponses opérationnelles.

Conçu par le Département de la Seine-Saint-Denis, ce jeu sérieux sur la résilience territoriale invitait les participants de cet atelier à se projeter en 2030, dans un monde où les crises se succèdent face aux dérèglements climatiques. Leur mission ? Y répondre collectivement en imaginant dès aujourd'hui des projets résilients pour leur territoire.

Dans une première manche les participants incarnaient une équipe qui est projetée en 2030. Elle se retrouve face aux conséquences d'une société ☐ qui ne s'est pas adaptée aux nouvelles conditions climatiques et à leurs effets sur les politiques publiques, sur le fonctionnement des services et sa capacité à répondre aux besoins essentiels de ses habitants. Ils étaient demandés aux participants de gérer l'urgence et de mettre en œuvre des actions rapides.

Dans une seconde manche, fort de l'expérience des crises apprises lors de la première manche, les participants reviennent au moment présent et peuvent développer des projets visant à anticiper les risques et à réduire leurs conséquences.

Durant l'ensemble du jeu, les participants ont pu étudier 10 enjeux phares pour le Département, ses compétences et ses dépendances ; ils ont ainsi pu se plonger au cœur de la complexité ☐ systémique de la résilience territoriale pour inventer de nouvelles trajectoires pour les politiques publiques.



Gestion de crise, gestion des risques : quelle résilience demain ?

Dans un contexte d'enchaînement de situations chaotiques, la préparation à la crise : un acte administratif préparatoire ? une utopie ou une démarche itérative et collective de gestion des organisations ? Entre la réalisation de plans de préparation, l'affectation de spécialistes à la préparation et gestion de crise et savoir faire face à l'imprévu, comment les collectivités territoriales, leurs cadres dirigeants - avec les élus - peuvent-ils envisager leurs réactions et une gestion efficace ? Quelle légitimité et place des "experts" dans la prise de décision pendant la gestion de crise ? En amont des crises, se préparer et / ou s'entraîner ? Comment réussir à coopérer avec l'ensemble des acteurs externes (services de secours, Etat, population, ...) ? Quelle communication tant interne que publique ?

La table-ronde a relevé la multiplication des événements qualifiés de crise et la spécificité de ceux liés au changement climatique car ils appellent des évolutions profondes des politiques publiques. De ce point de vue, les résiliences (individuelles, organisationnelles et territoriales) et la préparation des crises doivent s'inscrire dans la transition écologique.

Plusieurs axes sont identifiés pour limiter la durée de l'effet de sidération des crises :

- **renforcer encore les liens et les exercices entre les différents acteurs**, notamment dans le cadre des plans de sauvegarde pour que ces plans soient incarnés et appropriés ;

- **acculturer les agents territoriaux**, s'assurer qu'ils connaissent la cartographie des risques concernant la collectivité et le territoire, qu'ils puissent les anticiper et avoir les premiers réflexes ;

- **acculturer les populations via des communications régulières** y compris par exemple dans le cadre scolaire pour être prêts à être acteurs au moment de la crise, au-delà de l'usage actuel du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)

- **adapter et coordonner la communication en direction des habitants**, pour que les maires disposent de la part des différents acteurs de secours, de tous les éléments de stratégie et d'information et puissent les relayer avec des consignes communes à tous les acteurs.

- **Tester le plan communal/intercommunal de sauvegarde** par la réalisation d'exercices de gestion de crise grande nature au niveau territorial, le cas échéant en impliquant la population.

Accédez à l'intégralité ☐ de la table ronde en cliquant [ici](#)



Ghislaine CHARLES, maire de Saint-Magne – vice-présidente de la communauté de commune du val de Leyre en charge du traitement des déchets et de l'environnement, **Ludovic INES**, directeur adjoint de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOP), **Marcel FORTUNE**, directeur général des services - commune de Saint-Pierre, **Joël MARTINET**, directeur général des services – Département du Cher, **Stéphane PELIZZARDI**, directeur général des services – commune de La-Teste-du-Buch et **Marc VERMEULEN**, directeur du SDIS Gironde

Témoignage

Joel MARTINET, directeur général des services du Département du Cher



Regards croisés : Comment s'inscrire dans les politiques européennes ? Quels exemples inspirants de collectivités territoriales dans les pays étrangers ?

Les actions des collectivités territoriales en France s'inscrivent dans un impératif de transition écologique qui concerne tous les pays. Les collectivités territoriales s'inscrivent ainsi dans des orientations et dispositifs financiers fixés au niveau national mais aussi européen voire international. Cette table ronde a pour objectif de traiter deux sujets principaux. Quels impacts de la politique de l'Union européenne pour les collectivités territoriales, et notamment quels financements européens ? Que font nos voisins européens ou d'autres pays, quels sont les exemples inspirants pour les collectivités territoriales françaises ?

La table-ronde a permis d'échanger sur des expériences et pratiques développées en France et par nos voisins européens et méditerranéens :

- les politiques environnementales et urbanistiques de la ville de Vitoria-Gasteiz en Espagne, ainsi que l'interaction avec l'Europe et l'International des labels de « European Green Capital » et « European Green City » ;
- la coopération dans l'espace caribéen dans le cadre d'INTERREG menée par l'Office de l'Eau de Martinique ;
- les actions de la ville de Grenoble, capitale verte européenne ;
- le guide des financements européens pour les projets environnement et climat des collectivités territoriales établi par l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) ;
- les initiatives de résilience de la ville de Menjez au Nord-Liban dans un contexte de crise multi-facteurs avec un focus sur les énergies renouvelables ;
- le développement du projet SOCLE (Soutien opérationnel aux Collectivités Libanaises pour l'environnement) mis en œuvre par le Bureau Technique des Villes Libanaises et le Conseil régional Pays de la Loire ;
- le programme Acte en Tunisie (Alliance des communes pour la transition énergétique), qui compte 14 villes pilotes soutenues par la Caisse des prêts des collectivités locales et comporte un réseau de dissémination des expériences parmi les autres communes tunisiennes et autour de la Méditerranée « Rév'ACTE »



Michela ADIN, directrice générale de l'Office de l'Eau Martinique en charge de la coopération internationale, **Dhouha AKKARI-BEJAOU**, directrice générale du Centre de formation et d'appui à la décentralisation à Tunis, **Izaskun IRIARTE IRURETA**, directrice du Département de Territoire et Action Climatique de la ville de Vitoria-Gasteiz, **Sabine MARTORELL**, cheffe de projets Pôle Territoires et cohésion, à l'AFCCRE, **François MOLARD**, directeur général adjoint « ville résiliente » à la Ville de Grenoble et **Georges YOUSSEF**, maire de Menjez (Liban)

Conférence plénière

Quelles coopérations publiques pour anticiper et construire les projets de territoire de demain ?

La nécessité d'établir une trajectoire commune de transition écologique, en particulier entre l'Etat et les collectivités territoriales a fait consensus. L'Etat et les collectivités agissent, les associations et la société civile se mobilisent, mais cela sera insuffisant s'ils ne le font pas de manière convergente.

Cette coopération est indispensable pour plusieurs raisons :

- **le caractère systémique de la transition** : il faut s'assurer de la cohérence entre les différents objectifs (climat, biodiversité...) et les différents domaines pour réellement réduire l'impact environnemental de l'activité humaine dans son ensemble ;
- **les investissements à réaliser** : il faut investir vite et beaucoup pour se doter des nouvelles infrastructures sobres et pour répondre à l'obsolescence des équipements actuels ;
- **l'évolution des comportements** : les changements induits par la transition écologique ne pourront être acceptés que s'ils sont portés par une vision commune.

La table ronde a permis d'identifier des actions à mener pour construire cette trajectoire commune :

- **privilégier une posture de confiance** entre les acteurs publics, et envers la société civile, en imposant via la réglementation uniquement ce qui est nécessaire compte-tenu par exemple des engagements internationaux de la France ;
- **faire évoluer le cadre de concertation** Etat/collectivités et société civile ;
- **faciliter le recours à l'ingénierie** et aux financements dans une logique de guichet unique, un des objectifs de l'ANCT ;
- **massifier la formation à la transition écologique** ;
- **améliorer les connaissances sur lesquelles se fondent les décisions** en investissant plus dans la recherche : technologie, compréhension des effets croisés des phénomènes et analyse comportementale.

Accédez à l'intégralité de la table ronde en cliquant [ici](#)



Christian BABUSIAUX, président du Cercle de la Réforme de l'État, **Christophe BOUILLON**, président de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), **France BURG**, directrice générale du CNFPT, **Wandrille JUMEAUX**, fondateur du réseau du Liège et administrateur territorial et **François THOMAZEAU**, chef de projet Senior - Institut de l'économie pour le climat (I4CE)

Témoignages

Christophe BOUILLON, président de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)



Christian BABUSIAUX, président du Cercle de la Réforme de l'État,



Clôture institutionnelle

François DELUGA Président du CNFPT



A l'occasion d'une allocution de clôture, François DELUGA, Président du CNFPT, a insisté sur le rôle et la coopération que les collectivités territoriales doivent avoir entre elles et avec l'Etat : « Il est de notre responsabilité que les collectivités pèsent davantage au travers d'une action commune, concertée et engagée. Toutes les énergies, humaines et financières, devraient être mobilisées sur l'action, en particulier dans le domaine de la transition écologique.

...

Ce n'est que le début d'un long chemin, qui va mobiliser l'ensemble des énergies, afin de faire que demain, nos sociétés soient moins émettrices de gaz à effet de serre, plus sobres énergétiquement et moins polluantes. Nous nous le devons, pour que nos enfants aient un futur où le changement climatique se ralentisse, se stabilise voir même, à long terme, revienne à une situation plus apaisée. Il n'y a pas de plan B, notre planète est notre seule maison.

...

La marche est immense, tout le monde le constate, mais c'est à nous, acteurs publics au service du vivre ensemble, qu'il appartient de réunir les conditions de cette transition et d'agir maintenant pour préserver notre habitat commun, sa nature, et sa biodiversité. Ensemble, nous pouvons y arriver.

Nous souhaitons que le CNFPT soit au rendez-vous de l'indispensable montée en compétences des collectivités.

Comme cela a été évoqué en conclusion de la dernière séquence, nous aurons à la fois à accompagner les agents des collectivités dans l'acquisition de connaissances scientifiques, de compétences techniques, mais aussi, et surtout, nous aurons à cœur de développer leurs capacités d'adaptation aux situations inattendues, leurs facultés de collaboration, d'apprentissage entre pairs, et de prise de recul, pour leur permettre d'agir utilement dans les années délicates qui s'annoncent.

Au-delà de ces aspects qualitatifs de notre offre de services, je souhaite que le CNFPT soit aussi un rendez-vous de l'accélération de la transition écologique, par un développement inédit de notre offre de services, visant à offrir, au plus vite, au plus grand nombre des agents territoriaux, une formation adaptée.

Je prends donc aujourd'hui devant vous 10 engagements pour accélérer nos actions en faveur de la transition écologique ».

Accédez à la vidéo de l'allocution de clôture de François DELUGA en cliquant [ici](#)



Les 10 engagements du CNFPT en faveur de la transition écologique

MOBILISER l'ensemble des agents territoriaux

Le CNFPT adressera systématiquement des ressources formatives et informatives sur la transition écologique à l'ensemble des stagiaires, soit un million d'agents par an.

INSCRIRE la transition écologique dans toutes les formations d'intégration

A partir de septembre 2023, les 50 000 agents qui participent chaque année à une formation d'intégration obligatoire, suite à leur recrutement ou à leur nomination, y aborderont la transition écologique.

GENERALISER l'intégration de la transition écologique dans toutes les formations « métier »

Pour chaque formation « métier », le CNFPT aura généralisé, dans l'année 2024, l'intégration de la transition écologique dans toutes les formations concernant les pratiques professionnelles.

FORMER les encadrants au management des transitions

100 000 cadres territoriaux formés d'ici 3 ans. L'encadrement est en première ligne des changements à conduire dans les pratiques professionnelles des équipes.

PROPOSER une offre de formation spécifique pour les directions des ressources humaines

Le CNFPT proposera dès 2024 une offre spécifique de formation « DRH en transition » pour construire des plans de formation adaptés à la transition écologique. L'ensemble des DRH devront, d'ici 3 ans, avoir eu l'opportunité de suivre cette formation.

RECRUTER exclusivement des intervenants formés à la transition écologique

Au plus tard au 1er janvier 2025, tout formateur intervenant pour le compte du CNFPT devra être formé à la transition écologique.

ORGANISER des événementiels nationaux et régionaux dédiés

Dès 2023, des événementiels réguliers seront organisés sur la transition écologique tant au niveau régional que national, tant en présentiel qu'en distanciel.

CONTRIBUER à la dynamique des acteurs nationaux et locaux

Le CNFPT apportera, dès 2023, une contribution active, notamment à travers l'ensemble de ses partenariats, pour favoriser la mise en réseau des acteurs (collectivités, Etat, associations, etc.) intervenant au niveau de la transition écologique.

DEVELOPPER des modalités de stages exemplaires

Dès 2024, le CNFPT, organisera ses formations au plus près des stagiaires et le recours aux formations à distance sera proposé pour faciliter l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés géographiquement.

CONSTRUIRE un CNFPT totalement engagé sur la transition écologique

Le CNFPT entend faire de ses 1300 élus et 2500 agents des ambassadeurs de la transition écologique. Il intensifiera son action en matière d'achat responsable, de consommation d'énergie, d'eau et d'informatique frugale.

Retrouvez une présentation détaillée des 10 engagements du CNFPT en cliquant [ici](#)

